



Traduction d'une procuration Française certifiée en Espagnol

Par **letmoi**, le **29/01/2018** à **17:23**

Bonjour,

Suite à un testament mes enfants furent désignés parmi les héritiers de leur tante Espagnole (Compte en banque et Appartement)

Cependant comme leur grand-mère n'est pas décédée , il est nécessaire de faire une procuration à leur oncle en Espagne afin que celui-ci puisse gérer la succession.

Nous avons eu de la part du notaire en Espagne ce que la procuration doit contenir, voir pièces jointes.

La procuration doit être certifiée et traduite en Espagnol.

A qui doit-on s'adresser pour ce type de document. Les notaires contactées ne s'occupent pas de traductions.

Merci d'avance pour votre aide.
Cordialement.

Par **jos38**, le **29/01/2018** à **17:51**

bonsoir. tapez dans votre moteur de recherche "liste des traducteurs assermentés" ou

demandez à l'ambassade d'Espagne proche de votre ville

Par **letmoi**, le **29/01/2018** à **17:59**

Merci pour cette réponse.